

Form. 6.6.1 (f)

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE TEST

RÈGLE : Pour participer au nom d'un club affilié à Swiss Aquatics à une compétition en Suisse, un-e nageuse-eur provenant de l'étranger a l'obligation de passer un test afin de confirmer son niveau.

ÉQUIVALENCE POUR LA La-le nageuse-eur peut être annoncé-e pour un test inférieur, si l'entraîneur-e-s du club juge son niveau inférieur au test estimé.

Catégories d'âge	Âge	Test requis pour participer à toutes les compétitions prévues au règlement 6.2.
Jeunesse 4	10 ans et moins	Test 2
Jeunesse 3	11 et 12 ans	Test 3
Jeunesse 2	13, 14 et 15 ans	Test 4
Jeunesse 1	16, 17, 18 et 19 ans	Test 5
Elite	19 ans et plus	Test 5
Masters	20 ans et plus	Test 3

COORDONNÉES :

Nom / Prénom nageuse-eur: _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone / E-Mail : _____

Club : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Test demandé : _____

Les documents suivants sont à joindre à cette demande :

- Les résultats de la participation à une compétition du même niveau dans son pays
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



La fédération se réserve le droit de demander des informations supplémentaires (vidéo/nom du club précédent/autres) avant de valider la participation au test.

AUTORISATION DE LA DIRECTRICE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING :

Lieu et date : _____ Signature : _____